

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

George Weston Limitée présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2022

Toronto, Ontario Le 29 juillet 2022 George Weston Limitée (TSX : WN) (« GWL » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats consolidés non audités pour les 12 semaines closes le 18 juin 2022²⁾.

Le Rapport du deuxième trimestre de 2022 de GWL a été déposé sur SEDAR et est disponible à sedar.com, ainsi que sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse weston.ca.

« Loblaw et Propriétés de Choix ont enregistré de solides résultats opérationnels et financiers au deuxième trimestre et sont bien positionnées en dépit du contexte économique actuel », a déclaré Galen G. Weston, Président du Conseil et Chef de la direction de George Weston Limitée. « La solidité et la stabilité des entreprises de George Weston, qui comptent parmi les chefs de file du marché, continuent à créer de la valeur à long terme tout en faisant progresser leurs plans stratégiques. »

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») a enregistré de solides résultats opérationnels et financiers en continuant à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux tout en poursuivant ses initiatives de croissance et d'efficacités. La performance du secteur des pharmacies au détail de Loblaw a continué de donner lieu à une augmentation des marges dans leur ensemble, le chiffre d'affaires ayant bénéficié de la croissance enregistrée au sein des catégories de produit de l'avant du magasin dont les marges sont plus élevées. La tendance positive observée dans le secteur de l'alimentation au détail s'est poursuivie grâce aux bons résultats affichés par les magasins conventionnels de la société par rapport à ceux de même catégorie et à la croissance du chiffre d'affaires de ses bannières à escompte, témoignant de la vigueur des magasins de type « hard discount » No Frills^{MD} et Maxi^{MD} et de la marque contrôlée sans nom^{MD}, axée sur la valeur. Au cours du trimestre, Loblaw a poursuivi son plan de croissance stratégique en concluant l'acquisition de Lifemark Health Group (« Lifemark ») et en annonçant la livraison rapide PC Express^{MC}, ajoutant ainsi une nouvelle dimension à la raison d'être de Loblaw, qui consiste à aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement.

Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a enregistré de solides résultats opérationnels au deuxième trimestre, grâce à l'amélioration du taux d'occupation dans l'ensemble de son portefeuille et à la progression de ses initiatives d'aménagement. Dans une perspective à long terme, Propriétés de Choix a poursuivi la mise en œuvre de ses projets d'immeubles à usage mixte et de ses projets d'aménagement industriels et a réalisé sept transactions immobilières totalisant 228 millions de dollars. Après la clôture du deuxième trimestre de 2022, Propriétés de Choix a émis des débetures non garanties d'une durée de 10 ans d'une valeur de 500 millions de dollars et a racheté des débetures de 300 millions de dollars arrivant à échéance, renforçant ainsi la solidité et la flexibilité de sa structure du capital.

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2022

Au deuxième trimestre de 2022, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies de George Weston Limitée s'est établi à 640 millions de dollars, en hausse de 525 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour le deuxième trimestre de 2021. L'augmentation découle de l'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 472 millions de dollars et de l'amélioration de 53 millions de dollars de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société. Le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies s'est établi à 4,36 \$, en hausse de 3,62 \$ par action ordinaire par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2021.

Au deuxième trimestre de 2022, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 328 millions de dollars, en hausse de 53 millions de dollars, ou 19,3 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2021. L'augmentation est essentiellement attribuable à l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et à la diminution du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾, en partie contrebalancées par l'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 2,23 \$ par action ordinaire au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 0,43 \$ par action ordinaire, ou 23,9 %, par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2021. La hausse est attribuable à l'amélioration du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies et à l'incidence favorable des rachats d'actions.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés positivement lorsque le cours des parts de fiducie diminue et sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente.

En 2021, la société a vendu l'ensemble de ses activités de produits de boulangerie de Weston Foods. La participation de la société dans Weston Foods est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	18 juin 2022	19 juin 2021 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	18 juin 2022	19 juin 2021 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	12 979 \$	12 637 \$	342 \$	2,7 %	25 386 \$	24 654 \$	732 \$	3,0 %
Résultat d'exploitation	649 \$	1 065 \$	(416) \$	(39,1) %	1 815 \$	1 893 \$	(78) \$	(4,1) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 588 \$	1 462 \$	126 \$	8,6 %	3 010 \$	2 762 \$	248 \$	9,0 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	12,2 %	11,6 %			11,9 %	11,2 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	650 \$	125 \$	525 \$	420,0 %	1 023 \$	73 \$	950 \$	1 301,4 %
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	634 \$	108 \$	526 \$	487,0 %	997 \$	46 \$	951 \$	2 067,4 %
Activités poursuivies	640 \$	115 \$	525 \$	456,5 %	1 003 \$	53 \$	950 \$	1 792,5 %
Activités abandonnées	(6) \$	(7) \$	1 \$	14,3 %	(6) \$	(7) \$	1 \$	14,3 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾ lié aux activités poursuivies	328 \$	275 \$	53 \$	19,3 %	610 \$	520 \$	90 \$	17,3 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	4,32 \$	0,70 \$	3,62 \$	517,1 %	6,77 \$	0,28 \$	6,49 \$	2 317,9 %
Activités poursuivies	4,36 \$	0,74 \$	3,62 \$	489,2 %	6,81 \$	0,33 \$	6,48 \$	1 963,6 %
Activités abandonnées	(0,04) \$	(0,04) \$	- \$	- %	(0,04) \$	(0,05) \$	0,01 \$	20,0 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ lié aux activités poursuivies (en dollars)	2,23 \$	1,80 \$	0,43 \$	23,9 %	4,13 \$	3,40 \$	0,73 \$	21,5 %

Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies de 640 millions de dollars (4,36 \$ par action ordinaire), en hausse de 525 millions de dollars (3,62 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. L'augmentation reflète l'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 472 millions de dollars (3,19 \$ par action ordinaire) et une augmentation de 53 millions de dollars (0,43 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société, comme il est décrit ci-dessous.

- L'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 472 millions de dollars (3,19 \$ par action ordinaire) découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 764 millions de dollars (5,18 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie en raison de la diminution du cours des parts de Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2022;
 - l'incidence favorable de 50 millions de dollars (0,33 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw comptabilisé à l'exercice précédent. La société a réglé la dette nette liée au contrat à livrer sur actions au quatrième trimestre de 2021;
 - le recouvrement d'impôt sur le résultat de 46 millions de dollars (0,31 \$ par action ordinaire) lié à la réévaluation de soldes d'impôt différé au titre de la cession de six actifs de bureaux (la « vente d'actifs de bureaux ») par Propriétés de Choix à Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied »). Voir la rubrique « Autres questions liées à Propriétés de Choix », du présent communiqué de presse pour plus de précisions.facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 210 millions de dollars (1,39 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable principalement à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel »;
 - l'incidence défavorable de 146 millions de dollars (0,99 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied, en raison d'une baisse du cours des parts de catégorie B d'Allied entre la clôture de la vente d'actifs de bureaux, le 31 mars 2022, et la clôture du deuxième trimestre de 2022;
 - l'incidence défavorable de la charge de 45 millions de dollars liée à la question relative aux taxes à la consommation de Loblaw (0,31 \$ par action ordinaire). Voir la rubrique « Autres questions liées à Loblaw », du présent communiqué de presse pour plus de précisions.
- L'amélioration de 53 millions de dollars (0,43 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société est attribuable à ce qui suit :
 - la performance favorable sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw;
 - la baisse du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ en raison principalement d'une hausse de la charge d'impôt attribuable à la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.
- Le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies tient également compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,08 \$ par action ordinaire) aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 328 millions de dollars, en hausse de 53 millions de dollars, ou 19,3 %, comparativement à la période correspondante de 2021 en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 2,23 \$ par action ordinaire au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 0,43 \$ par action ordinaire, ou 23,9 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. La hausse est attribuable à la performance favorable enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ lié aux activités poursuivies et à l'incidence favorable des rachats d'actions.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À L'ENTREPRISE (INFORMATIONS CONSOLIDÉES)

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DU SIÈGE SOCIAL⁽⁴⁾ DE GWL La société a réalisé les activités de financement suivantes au cours des périodes indiquées ci-dessous. Le tableau qui suit présente l'incidence de ces activités sur la trésorerie :

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	18 juin 2022	19 juin 2021	18 juin 2022	19 juin 2021
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de GWL – actions rachetées et annulées	(278) \$	(141) \$	(325) \$	(166) \$
Participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	309	172	319	338
Remboursement de la facilité de crédit de GWL	–	–	(121)	–
Règlement de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions	–	(53)	–	(53)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités ci-dessus	31 \$	(22) \$	(127) \$	119 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de GWL – Actions rachetées et annulées Au deuxième trimestre de 2022, la société a racheté et annulé 1,8 million d'actions (1,2 million d'actions en 2021) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 18 juin 2022, le nombre d'actions en circulation de la société s'élevait à 144,7 millions (150,6 millions au 19 juin 2021).

Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société a souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait pas active sur le marché.

Voir la rubrique 3.6, « Capital social », du rapport de gestion inclus dans le Rapport du deuxième trimestre de 2022 de la société pour obtenir plus de précisions.

Participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au deuxième trimestre de 2022, GWL a tiré un produit de 309 millions de dollars (172 millions de dollars en 2021) de la vente des actions de Loblaw.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à usage mixte et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

Extrait des informations sectorielles

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIA⁽ⁱ⁾ et du montant ajusté du résultat d'exploitation⁽ⁱ⁾. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les							
	18 juin 2022				19 juin 2021 ⁽³⁾			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Total
Produits	12 847 \$	313 \$	(181) \$	12 979 \$	12 491 \$	324 \$	(178) \$	12 637 \$
Résultat d'exploitation	740 \$	(451) \$	360 \$	649 \$	750 \$	503 \$	(188) \$	1 065 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	152	(439)	(51)	(338)	161	418	(76)	503
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat lié(e) aux activités poursuivies	588 \$	(12) \$	411 \$	987 \$	589 \$	85 \$	(112) \$	562 \$
Résultat d'exploitation	740 \$	(451) \$	360 \$	649 \$	750 \$	503 \$	(188) \$	1 065 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	633	1	(82)	552	614	1	(74)	541
Éléments d'ajustement ⁽ⁱ⁾	124	676	(413)	387	5	(281)	132	(144)
Montant ajusté du BAIIA ⁽ⁱ⁾	1 497 \$	226 \$	(135) \$	1 588 \$	1 369 \$	223 \$	(130) \$	1 462 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁽ⁱⁱ⁾	519	1	(82)	438	497	1	(74)	424
Montant ajusté du résultat d'exploitation⁽ⁱ⁾	978 \$	225 \$	(53) \$	1 150 \$	872 \$	222 \$	(56) \$	1 038 \$

- (i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA⁽¹⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA⁽¹⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- (ii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 114 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark.

(non audité) (en millions de dollars)	24 semaines closes les							
	18 juin 2022				19 juin 2021 ⁽³⁾			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Total
Produits	25 109 \$	641 \$	(364) \$	25 386 \$	24 363 \$	651 \$	(360) \$	24 654 \$
Résultat d'exploitation	1 476 \$	178 \$	161 \$	1 815 \$	1 365 \$	788 \$	(260) \$	1 893 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	294	(197)	(113)	(16)	321	765	(38)	1 048
Bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies	1 182 \$	375 \$	274 \$	1 831 \$	1 044 \$	23 \$	(222) \$	845 \$
Résultat d'exploitation	1 476 \$	178 \$	161 \$	1 815 \$	1 365 \$	788 \$	(260) \$	1 893 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 264	2	(165)	1 101	1 224	2	(160)	1 066
Éléments d'ajustement ⁽ⁱ⁾	98	271	(275)	94	(4)	(342)	149	(197)
Montant ajusté du BAIIA ⁽ⁱ⁾	2 838 \$	451 \$	(279) \$	3 010 \$	2 585 \$	448 \$	(271) \$	2 762 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁽ⁱⁱ⁾	1 033	2	(165)	870	990	2	(160)	832
Montant ajusté du résultat d'exploitation⁽ⁱ⁾	1 805 \$	449 \$	(114) \$	2 140 \$	1 595 \$	446 \$	(111) \$	1 930 \$

- (i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA⁽¹⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA⁽¹⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- (ii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 231 millions de dollars (234 millions de dollars en 2021) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éléments suivants :

	12 semaines closes les					
	18 juin 2022			19 juin 2021 ³⁾		
(non audité) (en millions de dollars)	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination de contrats de location internes	(125) \$	(35) \$	(23) \$	(127) \$	(36) \$	(25) \$
Élimination du recouvrement de coûts	(56)	–	–	(51)	–	–
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	–	(12)	–	–	(18)	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	415	(5)	–	(132)	–
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	–	–	570	–	–	(289)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	–	–	(576)	–	–	188
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	–	–	(73)	–	–	(72)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	–	–	52	–	–	51
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	–	–	–	–	58
Autres	–	(8)	4	–	(2)	13
Total	(181) \$	360 \$	(51) \$	(178) \$	(188) \$	(76) \$

(non audité) (en millions de dollars)	24 semaines closes les					
	18 juin 2022			19 juin 2021 ³⁾		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination de contrats de location internes	(253) \$	(73) \$	(45) \$	(255) \$	(75) \$	(50) \$
Élimination du recouvrement de coûts	(111)	–	–	(105)	–	–
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	–	(22)	–	–	(24)	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	296	(2)	–	(147)	–
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	–	–	451	–	–	(507)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	–	–	(483)	–	–	427
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	–	–	(146)	–	–	(146)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	–	–	103	–	–	102
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	–	–	–	–	111
Renversement du profit sur la cession d'immeubles à Propriétés de Choix	–	(19)	–	–	–	–
Autres	–	(21)	9	–	(14)	25
Total	(364) \$	161 \$	(113) \$	(360) \$	(260) \$	(38) \$

Résultats d'exploitation de Loblaw

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	18 juin 2022	19 juin 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)	18 juin 2022	19 juin 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	12 847 \$	12 491 \$	356 \$	2,9 %	25 109 \$	24 363 \$	746 \$	3,1 %
Résultat d'exploitation	740 \$	750 \$	(10) \$	(1,3) %	1 476 \$	1 365 \$	111 \$	8,1 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 497 \$	1 369 \$	128 \$	9,3 %	2 838 \$	2 585 \$	253 \$	9,8 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,7 %	11,0 %			11,3 %	10,6 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	633 \$	614 \$	19 \$	3,1 %	1 264 \$	1 224 \$	40 \$	3,3 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 114 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 (117\$ million de dollars en 2021) et de 231 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (234 millions de dollars en 2021) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Produits Les produits de Loblaw ont augmenté de 356 millions de dollars, ou 2,9 %, au deuxième trimestre de 2022 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 12 847 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une amélioration des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 12 623 millions de dollars, en hausse de 341 millions de dollars, ou 2,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 8 981 millions de dollars (8 878 millions de dollars en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est accru de 0,9 % (diminué de 0,1 % en 2021) au cours du trimestre considéré.
 - l'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 9,6 % (0,5 % en 2021), ce qui est généralement semblable à l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw;
 - la taille du panier d'épicerie a diminué et l'achalandage en magasin a augmenté au cours du trimestre par rapport au deuxième trimestre de 2021;
- le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 3 642 millions de dollars (3 404 millions de dollars en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 5,6 % (9,6 % en 2021) pour le trimestre.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 6,1 % (17,2 % en 2021), ayant bénéficié d'une augmentation des volumes de médicaments sur ordonnance pour maladies aiguës et chroniques attribuable à la reprise soutenue des activités économiques. Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 2,3 % (1,9 % en 2021). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 2,3 % (0,3 % en 2021) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 3,6 % (15,9 % en 2021);
 - Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé tient compte de produits de 49 millions de dollars provenant de Lifemark depuis la date de l'acquisition. Les produits provenant de Lifemark sont exclus du chiffre d'affaires des magasins comparables;
 - Le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 5,2 % (3,6 % en 2021), ayant bénéficié de la reprise soutenue des activités économiques.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, un magasin du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies a ouvert ses portes et un les a fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie de vente au détail de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,1 %.

Les produits tirés du secteur Services financiers ont augmenté de 25 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des produits d'intérêts et des frais liés aux cartes de crédit découlant de la normalisation des soldes des créances sur cartes de crédit, ainsi que par l'augmentation des commissions d'interchange attribuable aux dépenses accrues des clients, en partie contrebalancées par la baisse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Loblaw a diminué de 10 millions de dollars, ou 1,3 %, au deuxième trimestre de 2022 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 740 millions de dollars. Cette baisse rend compte de l'incidence défavorable nette de 116 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en partie compensée par l'amélioration de 106 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée, comme il est décrit ci-dessous :

- l'incidence défavorable nette de 116 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 111 millions de dollars de la variation liée à la question relative aux taxes à la consommation de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »);
 - l'incidence défavorable de 13 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark;
 - l'incidence défavorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés; facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 8 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence favorable de 4 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, du profit sur la vente d'immeubles non exploités;
- l'amélioration de 106 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a augmenté de 128 millions de dollars, ou 9,3 %, au deuxième trimestre de 2022 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2021 pour s'établir à 1 497 millions de dollars. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 129 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par un recul de 1 million de dollars enregistré par le secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 129 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 en raison de la hausse de 169 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par l'augmentation défavorable de 40 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 31,4 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2021, en raison des variations favorables dans la composition du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail. Les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables.
- Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont affiché une diminution favorable de 30 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 19,9 %. La diminution favorable s'explique essentiellement par la baisse des charges liées à la COVID-19, partiellement contrebalancée par les coûts plus élevés découlant de la normalisation des charges à la suite des mesures de confinement.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a diminué de 1 million de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. Le secteur Services financiers continue de bénéficier de la reprise économique, mais le bénéfice a diminué en raison de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante de 12 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise de 4 millions de dollars inscrite pour le trimestre à l'étude.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw ont augmenté de 19 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2021 pour s'établir à 633 millions de dollars, en raison principalement d'une hausse de l'amortissement des actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») et des biens loués. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 114 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) des immobilisations incorporelles lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Consolidation des franchises Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. Les participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw représentent la quote-part des bénéfices revenant aux franchisés du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw s'est établi à 38 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, ce qui représente une diminution de 18 millions de dollars, ou 32,1 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2021. La diminution des participations ne donnant pas le contrôle est attribuable essentiellement à la baisse des bénéfices des franchisés.

Autres questions liées à Loblaw

Lifemark Health Group Le 10 mai 2022, Loblaw a acquis Lifemark pour 832 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. Lifemark a généré des produits de 49 millions de dollars et un bénéfice net négligeable depuis la date de l'acquisition. Le bénéfice net tient compte de l'amortissement de 3 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises.

Question relative aux taxes à la consommation liée à la Banque PC Le 19 juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC prévoit faire appel de cette décision.

Bien que Loblaw croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre. Loblaw estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif depuis la période initiale de réévaluation en 2009 jusqu'à la clôture du deuxième trimestre de 2022, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	18 juin 2022	19 juin 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)	18 juin 2022	19 juin. 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	313 \$	324 \$	(11) \$	(3,4) %	641 \$	651 \$	(10) \$	(1,5) %
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	(439) \$	418 \$	(857) \$	(205,0) %	(197) \$	765 \$	(962) \$	(125,8) %
(Perte nette) bénéfice net	(12) \$	85 \$	(97) \$	(114,1) %	375 \$	23 \$	352 \$	1 530,4 %
Fonds provenant des activités d'exploitation ¹⁾	175 \$	172 \$	3 \$	1,7 %	350 \$	342 \$	8 \$	2,3 %

i) Les (produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprennent un ajustement de la juste valeur des parts échangeables.

Produits Les produits se sont établis à 313 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en baisse de 11 millions de dollars, ou 3,4 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021, et ils tiennent compte d'un montant de 183 millions de dollars (181 millions de dollars en 2021) provenant de locataires de Loblaw.

La diminution des produits au deuxième trimestre de 2022 découle essentiellement de ce qui suit :

- les produits abandonnés en raison de la vente d'actifs de bureaux, comme il est décrit ci-dessous; facteur en partie contrebalancé par :
- les taux de location plus élevés du portefeuille d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels;
- les recouvrements de dépenses d'investissements plus élevés.

(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les produits d'intérêts nets et autres charges financières se sont établis à 439 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, comparativement à des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 418 millions de dollars pour la période correspondante de 2021. La variation de 857 millions de dollars découle essentiellement de l'incidence favorable de 859 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables »).

Bénéfice net (perte nette) Une perte nette de 12 millions de dollars a été inscrite au deuxième trimestre de 2022, en comparaison d'un bénéfice net de 85 millions de dollars pour la période correspondante de 2021. Cette variation de 97 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, en raison de l'augmentation du taux de capitalisation du portefeuille d'immeubles de commerces de détail attribuable à la hausse des taux d'intérêt;
 - la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers découlant de la variation du cours des parts d'Allied;
 - la diminution des produits locatifs, comme il est décrit ci-dessus;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- la diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus.

Fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 175 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 3 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. Cette hausse découle essentiellement des distributions provenant du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied et de la hausse des produits d'intérêts provenant de la contrepartie reçue dans le cadre de la vente d'actifs de bureaux réalisée le 31 mars 2022, partiellement contrebalancées par la diminution des produits locatifs dont il est question ci-dessus.

Autres questions liées à Propriétés de Choix

Cession stratégique Le 31 mars 2022, Propriétés de Choix a conclu la vente d'actifs de bureaux. La contrepartie reçue comprenait 11 809 145 parts de société en commandite échangeables de catégorie B d'Allied Properties Exchangeable Limited Partnership (les « parts de catégorie B d'Allied »), une entité affiliée à Allied, dont la juste valeur s'établissait à 551 millions de dollars à la date de la transaction, ainsi qu'un billet à ordre d'une juste valeur de 193 millions de dollars (valeur nominale de 200 millions de dollars).

PERSPECTIVES²⁾

La société prévoit que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ lié aux activités poursuivies augmentera en 2022, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et prévoit utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

Loblaw Loblaw continuera à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux que sont l'alimentation et la pharmacie tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance en 2022. En cette troisième année de pandémie, les différents secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins des Canadiens. Toutefois, Loblaw ne peut prédire les répercussions exactes qu'aura la pandémie de COVID-19, la volatilité qui en découle ni le contexte inflationniste sur ses résultats financiers de 2022.

Pour l'exercice complet, Loblaw continue de s'attendre à :

- ce que ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- procéder à des dépenses en immobilisations de l'ordre de 1,4 milliard de dollars, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles, en raison d'investissements supplémentaires dans les magasins et le réseau de distribution;
- rembourser du capital aux actionnaires en allouant une portion importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Compte tenu de son rendement tant opérationnel que financier depuis le début de l'exercice et du momentum observé au terme du deuxième trimestre, Loblaw prévoit pour l'exercice complet une croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire¹⁾ s'établissant entre 15 % et 20 %.

Propriétés de Choix L'objectif de Propriétés de Choix consiste à accroître la valeur nette des actifs, en assurant une croissance stable du résultat d'exploitation net et en préservant le capital dans une perspective à long terme. Son modèle d'affaires, la stabilité de ses locataires, la solidité de sa situation financière et sa gestion financière disciplinée continueront de bien servir Propriétés de Choix.

À la clôture du deuxième trimestre de 2022, le portefeuille diversifié de Propriétés de Choix, composé d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles résidentiels et d'immeubles à usage mixte, affichait un taux d'occupation de 97,6 % et comptait des locataires de grande qualité dans toutes les régions du Canada. Le portefeuille de Propriétés de Choix est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et qui assurent donc la stabilité de l'ensemble du portefeuille de Propriétés de Choix. Cette stabilité est mise en évidence par la capacité de Propriétés de Choix à enregistrer régulièrement de solides résultats financiers et résultats d'exploitation. Propriétés de Choix continue de bénéficier d'une tendance favorable à la location dans l'ensemble de son portefeuille et s'attend à ce que le taux d'occupation demeure stable pour le reste de l'exercice, car elle a géré en grande partie son risque lié au renouvellement des loyers pour 2022.

En 2021, Propriétés de Choix a pris la décision stratégique de concentrer ses efforts et son capital sur les occasions offertes par ses activités principales que sont les commerces de détail essentiels et le secteur industriel, sa plateforme résidentielle en pleine croissance ainsi que son important portefeuille de projets d'aménagement. Cette décision a conduit à la vente stratégique par Propriétés de Choix de six immeubles de bureaux de haute qualité à Allied le 31 mars 2022. Propriétés de Choix ne concentrera plus ses rapports sur les immeubles de bureaux en tant que catégorie d'actifs autonome.

Propriétés de Choix continue de faire progresser son programme d'aménagement, qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et d'accroître la valeur liquidative au fil du temps. Propriétés de Choix dispose d'un éventail de projets d'aménagement en cours, diversifiés par la taille, l'ampleur et la complexité, notamment des projets de densification d'immeubles de commerce de détail, des projets d'aménagement industriels et des projets résidentiels locatifs situés dans des marchés urbains et axés sur l'accessibilité du transport en commun.

Depuis le début de l'exercice, les préoccupations relatives à l'inflation ont entraîné une augmentation considérable des taux d'intérêt, la Banque du Canada (« BDC ») ayant déjà augmenté le taux de financement à un jour de 200 points de base et d'autres hausses étant prévues pour le reste de l'exercice 2022. Propriétés de Choix s'attend à ce que la hausse des taux d'intérêt exerce une pression à la baisse supplémentaire sur la juste valeur de ses immeubles au cours du deuxième semestre de 2022. Compte tenu de la conjoncture économique actuelle, Propriétés de Choix continue de surveiller l'incidence du contexte de la hausse des taux et a pris des mesures proactives pour s'assurer de maintenir sa solidité et sa stabilité financières.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Après la clôture du deuxième trimestre de 2022, le Conseil d'administration de la société a déclaré des dividendes trimestriels sur les actions ordinaires, les actions privilégiées de série I, les actions privilégiées de série III, les actions privilégiées de série IV et les actions privilégiées de série V de GWL, qui sont payables comme suit :

Actions ordinaires	0,660 \$ par action payable le 1 ^{er} octobre 2022 aux actionnaires inscrits au 15 septembre 2022;
Actions privilégiées, série I	0,3625 \$ par action payable le 15 septembre 2022 aux actionnaires inscrits au 31 août 2022;
Actions privilégiées, série III	0,3250 \$ par action payable le 1 ^{er} octobre 2022 aux actionnaires inscrits au 15 septembre 2022;
Actions privilégiées, série IV	0,3250 \$ par action payable le 1 ^{er} octobre 2022 aux actionnaires inscrits au 15 septembre 2022;
Actions privilégiées, série V	0,296875 \$ par action payable le 1 ^{er} octobre 2022 aux actionnaires inscrits au 15 septembre 2022.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR étant donné qu'elle estime que ces mesures et ratios fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à sedar.com ou à loblaw.ca ou choicereit.ca, respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les							
	18 juin 2022				19 juin 2021 ³⁾			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies				650 \$				125 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				224				236
Impôt sur le résultat				113				201
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières				(338)				503
Résultat d'exploitation	740 \$	(451) \$	360 \$	649 \$	750 \$	503 \$	(188) \$	1 065 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	111 \$	– \$	– \$	111 \$	117 \$	– \$	– \$	117 \$
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	3	–	–	3	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	–	159	–	159	–	–	–	–
Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation de la Banque PC	111	–	–	111	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	517	(415)	102	–	(281)	132	(149)
Coûts de transaction et autres charges connexes	13	–	–	13	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur des dérivés	4	–	–	4	(3)	–	–	(3)
Charges de restructuration et autres charges connexes	–	–	–	–	8	–	–	8
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(4)	–	–	(4)	–	–	–	–
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	–	2	2	–	–	–	–
Éléments d'ajustement	238 \$	676 \$	(413) \$	501 \$	122 \$	(281) \$	132 \$	(27) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	978 \$	225 \$	(53) \$	1 150 \$	872 \$	222 \$	(56) \$	1 038 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	519	1	(82)	438	497	1	(74)	424
Montant ajusté du BAIIA	1 497 \$	226 \$	(135) \$	1 588 \$	1 369 \$	223 \$	(130) \$	1 462 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 114 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

(non audité) (en millions de dollars)	24 semaines closes les							
	18 juin 2022				19 juin 2021 ³⁾			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies				1 023 \$				73 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				466				406
Impôt sur le résultat				342				366
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières				(16)				1 048
Résultat d'exploitation	1 476 \$	178 \$	161 \$	1 815 \$	1 365 \$	788 \$	(260) \$	1 893 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	228 \$	– \$	– \$	228 \$	234 \$	– \$	– \$	234 \$
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	3	–	–	3	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	–	159	–	159	–	–	–	–
Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation de la Banque PC	111	–	–	111	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	107	(296)	(189)	–	(342)	147	(195)
Coûts de transaction et autres charges connexes	16	5	–	21	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(10)	–	–	(10)	(11)	–	–	(11)
Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes	(15)	–	19	4	12	–	–	12
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(4)	–	–	(4)	(5)	–	2	(3)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	–	2	2	–	–	–	–
Éléments d'ajustement	329 \$	271 \$	(275) \$	325 \$	230 \$	(342) \$	149 \$	37 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 805 \$	449 \$	(114) \$	2 140 \$	1 595 \$	446 \$	(111) \$	1 930 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ¹⁾	1 033	2	(165)	870	990	2	(160)	832
Montant ajusté du BAIIA	2 838 \$	451 \$	(279) \$	3 010 \$	2 585 \$	448 \$	(271) \$	2 762 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 231 millions de dollars (234 millions de dollars en 2021) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA de 2022 et de 2021 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark L'acquisition de Lifemark au deuxième trimestre de 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers Propriétés de Choix a reçu des parts de catégorie B d'Allied à titre de contrepartie de la vente d'actifs de bureaux réalisée le 31 mars 2022. Propriétés de Choix a comptabilisé ces parts comme un placement dans des titres immobiliers. Le placement dans des titres immobiliers est exposé aux fluctuations du cours de marché des parts de fiducie d'Allied. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie d'Allied entraîne la comptabilisation d'un produit (d'une charge) dans le résultat d'exploitation.

Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation de la Banque PC Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts. Le 19 juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu sa décision concernant la Banque PC et statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC prévoit faire appel de cette décision.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Coûts de transaction et autres charges connexes Dans le cadre de l'acquisition de Lifemark, Loblaw a comptabilisé des coûts d'acquisition de 13 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 et de 16 millions de dollars pour l'exercice à ce jour.

Au premier trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, Propriétés de Choix a comptabilisé des honoraires de services-conseils, des honoraires juridiques, des frais de personnel et d'autres coûts liés à la vente d'actifs de bureaux, pour un total de 5 millions de dollars.

Ajustement de la juste valeur des dérivés Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de l'infrastructure de ses magasins, de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw n'a pas comptabilisé de charges de restructuration et autres recouvrements ou charges connexes (charges de 8 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes d'environ 15 millions de dollars (charges de 12 millions de dollars en 2021) essentiellement liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. Au premier trimestre de 2022, Loblaw a cédé un de ses centres de distribution pour un produit de 26 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars, ce qui a été en partie contrebalancé par des charges de restructuration et autres charges connexes de 4 millions de dollars. Loblaw a investi dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Les charges de restructuration et autres recouvrements connexes de Loblaw tiennent compte d'un profit de 19 millions de dollars lié à la cession d'un immeuble à Propriétés de Choix. Lors de la consolidation, le recouvrement de 19 millions de dollars comptabilisé par Loblaw a fait l'objet d'une reprise puisqu'il s'agissait d'une transaction intragroupe.

Profit sur la vente d'immeubles non exploités Au deuxième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a cédé des immeubles non exploités à une tierce partie et comptabilisé un profit de 4 millions de dollars (néant au deuxième trimestre de 2021 et 5 millions de dollars au premier semestre de 2021).

En 2021, Propriétés de Choix a cédé un immeuble et subi une perte négligeable qu'elle a comptabilisée comme un ajustement de la juste valeur des immeubles de placement. À la consolidation, la société a comptabilisé l'immeuble au coût, diminué du cumul de l'amortissement, dans les immobilisations corporelles. Ainsi, à la consolidation, une perte additionnelle de 2 millions de dollars a été comptabilisée au poste « Autres et intersectoriel ».

MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des (produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établies conformément aux PCGR et présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	18 juin 2022	19 juin 2021 ³⁾	18 juin 2022	19 juin 2021 ³⁾
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(338) \$	503 \$	(16) \$	1 048 \$
Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	576	(188)	483	(427)
Recouvrement lié à Glenhuron	–	–	11	–
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	(58)	–	(111)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	238 \$	257 \$	478 \$	510 \$

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 2022 et de 2021 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Recouvrement lié à Glenhuron Au premier trimestre de 2022, Loblaw a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars a été comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars a été inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw L'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw est inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Le montant de cet ajustement est fonction de la fluctuation du cours de marché des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Une augmentation (diminution) du cours de marché de l'action ordinaire de Loblaw entraîne la comptabilisation de charges (produits) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. La société a réglé la dette nette liée au contrat à livrer sur actions au quatrième trimestre de 2021.

MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF La société considère le montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	18 juin 2022	19 juin 2021 ³⁾	18 juin 2022	19 juin 2021 ³⁾
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 150 \$	1 038 \$	2 140 \$	1 930 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	238	257	478	510
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	912 \$	781 \$	1 662 \$	1 420 \$
Impôt sur le résultat	113 \$	201 \$	342 \$	366 \$
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾				
Réévaluation de soldes d'impôt différé	89	17	69	45
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	46	–	46	–
Recouvrement lié à Glenhuron	18	–	(19)	(16)
	–	–	33	–
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	266 \$	218 \$	471 \$	395 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	11,4 %	35,8 %	18,7 %	43,3 %
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	29,2 %	27,9 %	28,3 %	27,8 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif de 2022 et de 2021 :

Réévaluation de soldes d'impôt différé En raison de la vente d'actifs de bureaux, la société a réévalué certains soldes d'impôt différé, ce qui a donné lieu à un recouvrement d'impôt sur le résultat de 46 millions de dollars.

Écart externe lié à certaines actions de Loblaw La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé de 18 millions de dollars pour le trimestre (néant en 2021) et une charge d'impôt différé de 19 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (16 millions de dollars en 2021) à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Recouvrement lié à Glenhuron Au premier trimestre de 2022, Loblaw a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars a été comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars a été inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D’ACTIONS ORDINAIRES LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires lié aux activités poursuivies et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies comme des mesures utiles pour l’évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l’exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	18 juin 2022	19 juin 2021 ³⁾	18 juin 2022	19 juin 2021 ³⁾
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	644 \$	118 \$	1 017 \$	66 \$
Moins : Perte nette liée aux activités abandonnées	(6)	(7)	(6)	(7)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	650 \$	125 \$	1 023 \$	73 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(20)	(20)
Bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	640 \$	115 \$	1 003 \$	53 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(2)	(2)	(4)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	638 \$	113 \$	999 \$	50 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	650 \$	125 \$	1 023 \$	73 \$
Éléments d’ajustement (se reporter au tableau suivant)	(312)	160	(393)	467
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	338 \$	285 \$	630 \$	540 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(20)	(20)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	328 \$	275 \$	610 \$	520 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(2)	(2)	(4)	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	326 \$	273 \$	606 \$	517 \$
Nombre moyen pondéré d’actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	146,3	151,8	146,8	152,0

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaines closes les			
	18 juin 2022		19 juin 2021 ³⁾	
(non audité) (en dollars, sauf indication contraire)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Activités poursuivies	640 \$	4,36 \$	115 \$	0,74 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	43 \$	0,30 \$	46 \$	0,30 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	1	0,01	–	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	146	0,99	–	–
Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation de la Banque PC	45	0,31	–	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	85	0,58	(125)	(0,81)
Coûts de transaction et autres charges connexes	7	0,05	–	–
Ajustement de la juste valeur des dérivés	2	0,01	(1)	(0,01)
Charges de restructuration et autres charges connexes	–	–	2	0,01
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(2)	(0,02)	–	–
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(576)	(3,94)	188	1,24
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	–	50	0,33
Réévaluation de soldes d'impôt différé	(46)	(0,31)	–	–
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(18)	(0,12)	–	–
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	1	0,01	–	–
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	(312) \$	(2,13) \$	160 \$	1,06 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	328 \$	2,23 \$	275 \$	1,80 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

	24 semaines closes les			
	18 juin 2022		19 juin 2021 ³⁾	
(non audité) (en dollars, sauf indication contraire)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Activités poursuivies	1 003 \$	6,81 \$	53 \$	0,33 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ¹⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	89 \$	0,60 \$	91 \$	0,59 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	1	0,01	–	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	146	0,99	–	–
Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation de la Banque PC	45	0,31	–	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(158)	(1,08)	(163)	(1,07)
Coûts de transaction et autres charges connexes	12	0,08	–	–
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(4)	(0,03)	(4)	(0,03)
Charges de restructuration et autres charges connexes	10	0,08	4	0,03
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(2)	(0,02)	–	–
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(483)	(3,29)	427	2,81
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	–	96	0,63
Réévaluation de soldes d'impôt différé	(46)	(0,31)	–	–
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	19	0,13	16	0,11
Recouvrement lié à Glenhuron	(23)	(0,16)	–	–
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	1	0,01	–	–
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	(393) \$	(2,68) \$	467 \$	3,07 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	610 \$	4,13 \$	520 \$	3,40 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les		Variation (en \$)	24 semaines closes les		Variation (en \$)
	18 juin 2022	19 juin 2021 ³⁾		18 juin 2022	19 juin 2021 ⁴⁾	
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 118 \$	1 702 \$	(584) \$	1 875 \$	2 613 \$	(738) \$
Moins : Entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées	–	19	(19)	–	16	(16)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	1 118 \$	1 683 \$	(565) \$	1 875 \$	2 597 \$	(722) \$
Moins : Intérêts payés	184	195	(11)	398	439	(41)
Dépenses d'investissement ¹⁾	362	278	84	569	501	68
Paiements au titre de la location, montant net	203	198	5	346	338	8
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies	369 \$	1 012 \$	(643) \$	562 \$	1 319 \$	(757) \$

- i) En 2022, il n'y a eu aucune entrée d'immobilisations corporelles de Loblaw liée à des paiements anticipés qui ont été effectués en 2021 et transférés en provenance des autres actifs. En 2021, les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw comprennent des paiements anticipés de néant au deuxième trimestre de 2021 et de 1 million de dollars au premier semestre de 2021 qui ont été effectués en 2020 et transférés en provenance des autres actifs.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive sur les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des Normes internationales d'information financière publiée par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	18 juin 2022	19 juin 2021	18 juin 2022	19 juin 2021
(Perte nette) bénéfice net	(12) \$	85 \$	375 \$	22 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles	–	–	1	1
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	–	5	–
Autres profits liés à la juste valeur, montant net	(2)	3	(1)	2
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	(570)	289	(451)	507
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	524	(269)	221	(328)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(1)	(12)	(112)	(14)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	159	–	159	–
Intérêts inscrits à l'actif au titre de la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	2	1	3	2
Distributions sur les parts échangeables	73	73	146	146
Charges internes au titre de la location	2	2	4	4
Fonds provenant des activités d'exploitation	175 \$	172 \$	350 \$	342 \$

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires et la conjoncture économique. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2021 de la société et de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

RAPPORT DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2022

Le Rapport annuel de 2021 et le Rapport du deuxième trimestre de 2022 sont disponibles sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse www.weston.ca, et ont été déposés sur SEDAR et sont disponibles à l'adresse www.sedar.com.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Roy MacDonald, vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à l'adresse investor@weston.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR. Le présent communiqué de presse comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »). Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Les documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à l'adresse loblaw.ca.

Le présent communiqué de presse comprend également les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter les documents déposés à l'occasion par Propriétés de Choix sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse choicereit.ca.

This report is available in English.

Notes de fin de document

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 2) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du deuxième trimestre de 2022 de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse devrait être lu en parallèle avec les documents que GWL dépose, à l'occasion, auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à weston.ca et à sedar.com.
 - 3) Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période à l'étude.
 - 4) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».
-